

# PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAPDENAC

Réunion du 02 décembre 2025

Le deux décembre 2025 à 18 heures 30 se sont réunis à la Mairie, les membres du Conseil Municipal, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10, L 2121-11 et L 2121-13-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en date du 26 novembre 2025.

Le Maire, Guy BATHEROSSE ouvre la séance à 18 heures 30 minutes :

## **Présents**

Guy BATHEROSSE, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Jacques MAUREL-CHARTROU, Josiane SENAC, Lucien OLIVER ;

## **Procurations**

Philippe RIMBAUD à Valérie BOULESTIN, Alain BOUDOU à Catherine GREGORY, Marie SULKOWSKI à Mylène LASFARGUES.

## **Absents excusés**

Guy CAVALIÉ

## **Absents**

Emilie BRUNO, Nicolas ESPINACO.

Annie IMBERT a été nommée secrétaire par délibération à l'unanimité.

Le Maire informe que le quorum est atteint, et donne lecture de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23/10/2025
2. Convention cadre de partenariat - schéma départemental cyclable boucles lotoises VTT
3. Avenant convention partenariat Grand-Figeac-crétation arrêt TIL
4. Convention partenariat éducatif 2026 Fédération Partir-accueil collectif de mineurs
5. Rapport d'activités du Grand-Figeac 2024
6. RPQS Eau
7. RPQS Assainissement
8. Projet achat piège photo
9. Annexe charte de qualité Plus Beaux Villages de France suite à réexpertise
10. Comptabilité : DM opération 77
11. Questions diverses

## **1.Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 octobre 2025**

Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, soit arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 23/10/2025 et demande si des observations sont à signaler sur leur rédaction.

Aucune remarque n'étant soulevée, Le Maire propose de procéder à un vote à main levée pour l'approbation du procès-verbal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité :

➤ PV du Conseil Municipal du 23/10/2025

## **VOTANTS**

POUR : 12      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

## **2- Convention cadre de partenariat - schéma départemental cyclable boucles lotoises VTT**

Le Maire donne la parole à Georges Issiot pour exposer le projet qui présente la convention qui doit lier la commune de Capdenac au Département du Lot concernant les boucles lotoises VTT dans le cadre du schéma départemental cyclable.

Cette convention rend nécessaire l'implantation de signalisation directionnelle à l'usage des VTTistes sur les dépendances du domaine public et privé communal et implique, dans certains secteurs, le passage sur des parcelles privées. Ces installations répondent exclusivement à des préoccupations d'équipement des sentiers et de service à l'utilisateur. Il convient de les rendre possibles par voie de convention d'occupation plutôt que par celle de la permission de voirie.

La présente convention a ainsi pour objet de préciser les modalités de création, d'entretien et de valorisation de ces itinéraires.

Le Département du Lot est autorisé à implanter la signalisation directionnelle bois et les équipements nécessaires à la matérialisation de l'itinéraire (balisage) concernant le tracé présenté sur la carte du secteur. La commune s'engage à ne pas remettre en cause la lisibilité de la signalisation ainsi implantée par la mise en place, soit pour ses besoins propres, soit pour ceux d'un tiers, d'une signalisation directionnelle complémentaire ou un balisage concurrent sans l'accord préalable du Département. L'autorisation d'implantation de la signalisation, du balisage est donnée à titre gratuit. Elle est donnée sous réserve du droit des tiers en application de l'article L 2125-1 du code général de la propriété de la personne publique.

Le Département s'engage à réaliser l'entretien des sentiers parcourus par ces boucles VTT. A ce titre : il assure la vérification et la remise à niveau de la signalétique et du balisage selon un programme et une répartition des circuits définis annuellement ; - il assure en lieu et place de la commune l'entretien et le petit débroussaillage de la végétation aux abords du sentier (si nécessaire). La commune reste responsable de l'assise des chemins appartenant au domaine public et privé communal. Elle assure le maintien de l'ouverture du sentier au public (retrait d'éventuels obstacles gênant la circulation). Elle s'engage à informer le Département de tout problème relatif à ces boucles, qui lui serait signalé, auprès du service départemental en charge des espaces naturels et activités de pleine nature (05 65 53 43 74).

Une veille des sentiers est réalisée par le Département.  
Le département est chargé de la promotion

La commune s'engage à inscrire, par délibération, au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), tous les chemins ruraux de son territoire empruntés par les circuits « boucles lotoises VTT ». Une assistance pourra être demandée à l'agence de développement touristique.

La convention est prise pour un an et renouvelée par reconduction tacite.

La boucle VTT concernée a son point de départ au « Surgié » l'itinéraire qui emprunte le territoire de la commune est situé sur « Ournes ».

Georges Issiot propose que la commune adhère et valide la convention, précisant que la pratique du cyclisme pourrait se développer sur les infrastructures moins dangereuses que les axes routiers empruntés par automobiles et poids lourds.

Vote pour la validation de la convention  
POUR : 12 – CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

### **3- Avenant convention partenariat Grand-Figeac-crétion arrêt TIL**

Le Maire donne lecture de la présentation du sujet réalisé par Alain Boudou.

Il rappelle que le Grand-Figeac a organisé un transport en commun gratuit entre Cambes et Capdenac-Gare en passant par Figeac dont la zone de l'Aiguille. On dénombre 8 rotations par jour, et pas un seul arrêt sur la commune de Capdenac alors qu'elle l'emprunte par la RD 840 entre le giratoire de Lacapelette et le Port où il va desservir Capdenac-Gare.

Un arrêt au Port a pu être négocié au niveau du parking de l'entreprise « Malbrel », ce qui implique une convention d'intégration aux collectivités partenaires : Le Grand-Figeac, Figeac et Capdenac-Gare.

La création de l'arrêt se fera sous les conditions suivantes : Un passage piéton va être peint en amont de l'arrêt de bus afin de respecter les règles de sécurité inhérentes à la création d'un arrêt de bus.

Le passage bateau et la dalle podotactiles ne seront pas réalisés dans un 1er temps. Ces aménagements de mise en conformité aux règles d'accessibilité seront réalisés ultérieurement lors de la pérennisation de l'emplacement de l'arrêt (idem aux arrêts de Capdenac-Gare). –

L'emplacement de l'arrêt et du passage piéton sont décalés d'environ 5 mètres en amont de l'entrée du parking de l'entreprise Malbrel. Cela permettra de bénéficier de l'éclairage public installé sur le trottoir d'en face. Un panneau lumineux indiquant la présence d'un passage piéton sera installé à la sortie du tunnel. La zone 30 est allongée. Le conseil municipal est sollicité pour donner l'autorisation au Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat ainsi proposé.

Pour rappel : En bénéficiant d'un arrêt, la Commune de Capdenac-le-Haut deviendra partenaire de la mise en œuvre du transport d'intérêt local et devra participer au financement de ce dernier. Le principe de financement du « TIL, le transport utile » prévoit que 60% du reste à charge du service soit financé par le Grand-Figeac et 40% réparti entre les Communes au prorata du nombre d'habitants. En respectant ce principe de financement, la Commune de Capdenac assumera 3% du financement du TIL soit environ 6 879 €. L'avenant à la convention financière faisant

entrer Capdenac parmi les financeurs sera proposé au Conseil Communautaire après délibération préalable de la Commune de Capdenac autorisant le Maire à le signer, ainsi qu'aux parties prenantes à la convention (Capdenac, Capdenac-Gare, Figeac).

L'assemblée est consciente que c'est un point de départ, que d'autres arrêts du TIL doivent être envisagés sur l'ensemble de l'itinéraire du transport.

L'assemblée s'interroge sur l'absence de participation financière de la commune de Cambes.

Vote pour autoriser le maire à signer l'avenant à la convention du Til

POUR : 10 – CONTRE : 0 – ABSTENTIONS : 2

#### **4- Convention partenariat éducatif 2026 Fédération Partir-accueil collectif de mineurs**

Le Maire donne la parole à Josiane Senac pour présenter ce point.

Elle rappelle que Capdenac fait partie des communes associées à la fédération Partir. Des enfants de notre commune fréquentent l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) les mercredis, petites et grandes vacances.

Nous avons reçu la facture pour 2025, elle est arrêtée en date du 31 octobre 2025 et concerne la participation de 14 enfants résidant à Capdenac au tarif préférentiel déterminé lors de la signature de la convention, soit 103 € par enfant et par an, soit un total de 1 442.00 €.

Une facture complémentaire du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2025 sera fournie mi-janvier 2026 en cas de fréquentation d'enfants sur cette période.

La Fédération Partir bénéficie d'un agrément ministériel « jeunesse et éducation populaire » qui lui permet d'accueillir les enfants à partir de 2 ans.

La Fédération Partir reçoit les enfants de tout le territoire figeacois.

Notre commune étant une commune associée, cela permet aux parents d'avoir des tarifs préférentiels et d'être prioritaires sur les activités choisies, notamment sur les séjours d'été.

Il est rappelé que la Fédération Partir œuvre dans la continuité du temps scolaire et périscolaire en intervenant 3 fois par semaine sur notre école en partageant le temps du périscolaire avec nos agents communaux. Le but étant de faire découvrir et pratiquer des activités éducatives, récréatives et ludiques, mais aussi l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Elle propose dans ses locaux une ludothèque, des séjours, l'été, au centre de « Combe-Longue » à Beduer pour les plus jeunes ainsi que des séjours à l'étranger.

Comme chaque année, elle nous propose la convention pour 2026 afin de conserver les avantages pour les enfants de la commune, prioritaires aux inscriptions et tarifs préférentiels. Il est rappelé que de nombreuses communes dont les enfants fréquentent régulièrement la Fédération Partir ne sont pas communes associées et n'ont pas ces avantages.

La participation 2026 par enfant et par an est de 105.00 €

Josiane Sénac propose à l'assemblée de renouveler la convention avec la Fédération Partir pour 2026 et met au vote

POUR : 12      CONTRE : 0      ABSTENTIONS : 0

#### **5-Rapport d'activités du Grand-Figeac 2024**

Le Maire donne la parole à Annie Imbert pour présenter le rapport.

Le Grand Figeac, Communauté regroupant 92 communes, c'est 45 589 habitants sur 1 300 km<sup>2</sup>, employant 17 495 personnes.

En tant qu'EPCI, elle est soumise à des compétences obligatoires telles que

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- Les déchets ménagers (collecte et traitement)
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- L'eau et l'assainissement individuel

Mais aussi à des compétences supplémentaires telles que

- La politique du logement
- Le développement et les aménagements sportifs
- Les espaces « France Services »
- Petite enfance et jeunesse
- La politique sociale (CIAS)
- Fourrière et chenil
- Les climat-air-énergies
- Les mobilités et transport
- Le financement des syndicats départementaux incendie et secours.

#### **ORGANISATION POLITIQUE**

Le Conseil Communautaire est représenté par son président Vincent Labarthe, il compte 126 conseillers et 85 suppléants

L'exécutif présente 18 membres

Le Bureau Communautaire est formé de 46 conseillers

Le fonctionnement s'organise autour des

- Conférence des Maires
- Commissions Thématiques au nombre de 11
- Commissions de secteur animées par un Vice-Président de secteur

- Rendez-vous Communaux organisés par les Président et Vice-Président de secteur 2 Fois sur le mandat

## **LES RESSOURCES HUMAINES**

C'est 242 personnes pour un budget de 19 millions d'euros. Ce service a en charge la gestion administrative, le recrutement, la formation et l'évolution des carrières.

Grand Figeac renforce l'attractivité de sa politique de recrutement et de social en faveur des agents par la création d'un « intranet agents » et la mise en œuvre d'un plan de formation 2024 – 2026

Entretien d'accueil de nouveaux agents avec la Direction des ressources humaines afin de présenter la collectivité, son fonctionnement, recueillir et partager les informations importantes.

## **LES FINANCES**

C'est 28 budgets, 1 principal et 27 budgets annexes dont 22 liés aux activités économiques

Le compte administratif 2024 présente pour la section de fonctionnement 24,75 millions d'euros en dépenses pour 39.26 millions d'euros en recettes et pour la section d'investissement 12.44 million d'euros en dépenses pour 15.13 millions d'euros en recettes.

L'encours de la dette au 31-12-2025 est de 16 102 078 € soit 354 €/habitant.

L'épargne nette 2024 est de 4 299 214 €.

DGF : Dotation globale de Fonctionnement elle s'élève à 2 690 M d'euros soit environ 10% des recettes.

Elle est composée notamment de la Dotation d'intercommunalité dépendant de l'intégration fiscale. Pour le Grand Figeac le CIF est à : 56,59 % en 2024, un des plus élevés des Collectivités d'Occitanie.

### **Les Commissions :**

- **La CLECT** a pour première mission de procéder à l'évaluation des charges liées au transfert de compétences entre les Communes et l'Intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique. Toute modification apportée aux attributions de compensation doit avoir été validée au préalable par cette Commission (2 Réunions de la CLET en 2024)

- **La CID** a un rôle consultatif en matière de fiscalité directe sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

- **La Commission Finances** composée de l'ensemble des Conseillers Communautaires s'est réunie 3 fois en 2024.

(Une réunion a été consacrée à la formation des élus à la méthodologie permettant de mettre en œuvre le Budget Climat)

- En 2024 : Recrutement d'un contrôleur de gestion,

- Changement de logiciel de gestion financière

- Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57

- Adoption du Règlement budgétaire et financier

- Lauréat à l'appel « Budget Climat » ADEME

### **Autres Fonctions ressources :**

- Secrétariat Général

- Communication

- Commande Publique

Deux commissions interviennent dans le processus d'attribution : Présidées par le Premier Vice-Président en charge des finances et composées de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

La Commission MAPA (Marché à Procédure Adaptée) consultée en fonction du montant des travaux.

. Commission d'Appels d'Offres (CAO) pour des marchés supérieurs.

En 2024 : 28 Commissions MAPA 8 D'appels d'offres pour 49 Marchés Attribués.

- Direction des systèmes d'information :

Maintien et Evolution des équipements informatiques.

## **MOBILITE**

### **- Transports scolaires**

Grand Figeac organise le transport scolaire sur 8 Communes du Haut Ségala par Convention de Délégation de la Région.

2 accompagnatrices sont présentes dans le bus pour accompagner les plus petits. Elles assurent l'accueil et l'installation des élèves et veillent à leur sécurité en assurant une surveillance générale.

### **- Transports à la demande**

2 Euros Aller et 4 Euros AR

4 775 passagers et 45 312 Kms de parcours

- **TIL** De Saint Julien d'Empare à Cambes

du lundi au vendredi (19 Points d'arrêt)

Le samedi 16 points d'arrêt

## **OPERATIONS COEUR DE VILLAGE**

3 Opérations achevées en 2024 : partage de l'autofinancement entre le Grand Figeac et la commune candidate.

- Laresses : aménagement espace public coût de l'opération 504 891 Euros HT

- Place Carnot à Figeac : aménagement places Carnot et Lacombe : coût de l'opération 2 554 000 Euros HT

- Espédaillac : cout de l'opération : 470 000 Euros Ht

## **Systeme d'information géographique ( SIG)**

Il administre et développe le patrimoine de données géographiques de la collectivité sur différentes thématiques (éclairage public, voirie, randonnées, urbanisme, patrimoine, zones d'activités).

Il accompagne les services du Grand Figeac dans leur mission en leur fournissant des données.

Il aide aussi les communes membres sur certains projets nécessitant des plans ou des données cartographiques.

## **PLUI**

Session de travail début 2024 rencontre de 92 Communes

Arrêt 25 Juin 2024

Consultation des Personnes Publiques Associées : 3 mois

Deuxième arrêt 5 Novembre 2024

Les Conseils municipaux ont pu délibérer et donner leur avis sur le projet et selon le code de l'urbanisme dès lors qu'une commune émet un avis défavorable il convient de procéder à un nouvel arrêt du document.

Démarrage enquête Publique : 1 Décembre 2024.

## **Autorisation du droit des sols**

73 Communes adhèrent au service commun de l'urbanisme qui instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte de celles-ci.

2 828 Dossiers traités

## **Très Haut Débit**

Participation à hauteur de 178 848 Euros par an.

## **Petites Villes de demain**

- Réhabilitation de l'îlot de l'Héblardie à Cajarc

- Requalification de l'Avenue Albert Thomas à Capdenac- Gare

- Réhabilitation d'un ancien hôtel à Lacapelle- Marival

- Etude de faisabilité et de calibrage Rhi- Thirori îlot Boulevard Teulié à Figeac

## **HABITER LE GRAND FIGEAC :**

Coordination de :

2 OPA multi-sites et un PIG ( Programme d'intérêt général)

Logements vacants : prime de 5 000 Euros réservée aux primo accédants.

## **MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS ADAPTEE SUR LE GRAND FIGEAC**

Le Centre de santé Intercommunal est ouvert depuis 2017.

En 2024 le centre de santé compte :

- 9 médecins généraliste

- une infirmière en pratique avancée recrutée en février 2024

- 5 secrétaires médicales

Ouvert en collaboration avec le Centre Hospitalier, les patients dits en déshérence peuvent être accueillis : RV pris sur Doctolib.

## **Attractivité Médicale**

Afin de faire découvrir le territoire la 3ème édition du Week End des internes du 7 au 9 juin a accueilli 29 internes des facultés de Toulouse et Limoges.

## **Site immersif**

Ce site internet immersif a pour objectif de promouvoir le territoire auprès des étudiants et des professionnels de santé

## **Offre de soins adaptée**

5 Axes pour développer la santé: Améliorer, Accéder, Concerter, Promouvoir, Renforcer, Aider, Coordonner, Communiquer et animer le Contrat Local de santé

Plan National Nutrition Santé : 12 Organisations d'actions en 2024.

Semaine de la santé mentale : du 7 au 20 octobre 2024, a eu lieu la 35ème édition des semaines d'information sur la santé mentale

## **ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**

Crèches en 2024 :

- Les Petits loups : multi Accueil Figeac 17 agents, 45 places, 85 enfants accueillis

- La FarandOlt : petite crèche Capdenac-Gare 7 agents, 20 places, 42 enfants accueillis

- Les Premiers pas en Ségala : petite crèche Labathude 20 places, 37 enfants accueillis gestion Association Ségala Limargue

- Les Petits Princes micro – crèche de Latronquièrre 10 places 24 enfants accueillis gestion Association Ségala Limargue.

A l'étude une micro-crèche à Cajarc pour 12 places ouverture dernier trimestre 2025.

3 relais petite enfance, Capdenac-Gare, Figeac et Lacapelle Marival, pour accompagner les familles et les assistants maternelles pour la garde à domicile

## **JEUNESSE**

Le Grand Figeac dispose d'un accueil de jeunes situé à Figeac à destination des 14 – 15 Ans constitué de 5 animateurs qui propose différentes activités, ateliers, sorties et accompagnement de projets.

- Séjour éco- citoyen : 5 au 12 juillet 2024
- Séjour itinérance vélo 6 au 14 juillet 2024
- Bourse aux vélos.
- Fête du vélo : vélo parade, animations et ateliers.
- Jeudis festifs chaque jeudi avant les vacances scolaires : 5 actions en 2024 afin d'amener une réflexion sur les dangers de la prise d'alcool lors de moments festifs.
- Un été au Surgié : du 3 juillet au 9 août : le Surgié transformé en aire de jeu.

### **Bien vivre dans le Grand Figeac**

**Deuxième convention territoriale globale** : s'appuyant sur un diagnostic identifiant les priorités dans le cadre d'un plan d'action en direction des familles.

Construire un projet social de territoire, avoir une vision globale, adapter l'action, faciliter la prise de décision avec un plan d'actions, valoriser les actions et consolider le partenariat avec les acteurs locaux

### **Centre Intercommunal d'action sociale**

Il intervient sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes pour la petite enfance, les adultes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap afin d'apporter accueil, écoute ainsi qu'aides psychologiques et matérielles.

### **FRANCE SERVICES :**

6 France services : Assier, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-Gare, Lacapelle-Marival, Latronquière et Leyme.

### **Aire d'accueil des gens du voyage :**

Grand Figeac assure l'aménagement et l'entretien d'une aire d'accueil permanente de 12 emplacements ( 24 caravanes), située à la Vinadie dont la gestion est confiée à un prestataire L'Hacienda.

Taux d'occupation de 74,5% avec 45 % du public mineur, (28 familles 106 personnes)

Un important travail de régularisation des impayés a été mené sur l'année 2024

### **VOIRIE**

La compétence Voirie – Eclairage Public regroupe 2300 Km de voirie et 9135 Points lumineux.

Les travaux sont réalisés soit en régie par les agents du Grand Figeac, soit par les agents mis à disposition par les communes, soit par des entreprises titulaires d'un marché

Des enveloppes sont consacrées en particulier pour les ouvrages d'art (120 00 €uros TTC), les secteurs (250 000 €uros TTC), solidarité ( en 2024 : pour un montant total de 73 717 €uros dans le cadre de travaux de voirie à la suite d'aléas climatiques)

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

*73 communes ont transféré la compétence éclairage public.*

### **BATIMENTS**

Une équipe est chargée de la rénovation, l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti (76 bâtiments, 45 000 m<sup>2</sup> de surface bâtie)

### **LA FOURRIERE ANIMALE**

Située à Nayrac, la gestion du refuge est confiée par convention à l'Association MASAQ.

### **ORDURES MENAGERES**

Le Grand Figeac assure la compétence collecte et traitement des déchets ménagers pour l'ensemble de ses communes membres. La collecte est réalisée en régie tandis que le traitement et la gestion des déchetteries sont été délégués au SYDED.

En 2024, près de 11 750 tonnes de déchets ont été collectés pour un budget de 8,2 M d'€uros.

Un moyen simple de réduire les déchets reste le compostage (près de 3000 composteurs ont été distribués).

### **Actions de Prévention**

- Information (Magazine Synergie)
- Animations
- Accompagnement
- Réemploi

Ces actions sont payantes et ont permis de réduire le tonnage de 2,4 % en 2024, les tonnages de recyclable ont augmenté de 5,2 %.

### **Sport et Loisirs**

**Les piscines** : 1 piscine couverte et 6 piscines extérieures

**Travaux sur terrains de sport** : sur le terrain d'Anglard et le motocross de Lacapelle Marival

**L'OIS** office intercommunal des sports regroupe 121 clubs sportifs

### **Gestion des milieux aquatiques**

Ce sont les deux syndicats Syndicat Mixte Célé Lot Médián et Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval qui sont en charge de cette gestion ainsi que de la prévention des inondations (GEMAPI) pour le Grand Figeac.

Le service public de l'Assainissement Collectif (SPAC) est géré en régie avec des techniciens qui interviennent sur l'ensemble du territoire du Grand Figeac.

Les deux syndicats ont chacun mené des actions de prévention ainsi que des programmes d'action ainsi que des études pour la création d'ouvrage.

#### **Le service public de l'Assainissement non collectif ( SPANC)**

Le financement de la compétence est assuré à 79 % par la taxe GEMAPI mise en place sur le Grand Figeac dont le produit total s'élève à 550 000 Euros.

Le financement du SPANC est assuré via les redevances facturées aux usagers pour les prestations réalisées.

#### **La Maison de la Formation**

Elle propose des services variés allant de la mise à disposition de locaux, la location de studios pour un public en formation ainsi que l'accès à des outils numériques

#### **Développement économique**

Dans le cadre de ses compétences sur les zones d'activités, le Grand Figeac gère 20 ZA sur 220 ha, 5 ateliers relais, 3 bâtiments économiques.

**Natur lab à Quercypole** : durabilité, sécurité, accessibilité, autonomie, connectivité (10 postes de travail et une salle réunion seront créés).

**Extension ZA de La Coupille à Livernon** : Extension de 6,9 Ha : densifier, valoriser, conserver des éléments patrimoniaux et optimiser la voirie.

**Requalification du quartier commercial du Couquet à Capdenac 2024- 2026** : Sécurisation, Renaturation, Requalification de la voirie interne, existante et des différents réseaux

D'autre part en 2024, 185 629 Euros d'aides à l'immobilier d'entreprise ont été accordées.

#### **Pépinière CALFATECH Hôtel d'entreprises**

- 3 entreprises hébergées à la pépinière et 4 entreprises à l'hôtel d'entreprises

#### **Dispositif Accueil nouveaux arrivants**

Afin de faciliter l'arrivée et l'intégration de nouveaux arrivants.

### **TOURISME**

La compétence Tourisme est exercée par l'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) Office de tourisme

L'EPIC OT c'est :

Six bureaux d'accueil touristique sur le territoire :

Figeac, Capdenac, Capdenac-Gare, Cajarc, Marcilhac-sur-Célé, Lacapelle Marival ont été ouverts en 2024 avec l'emploi de 19 agents dont 8 saisonniers.

Actions menées :

Lancement de l'élaboration du schéma de développement touristique

Edition du magazine EPIC OT

Projet de base Trail

Parcours « Une carte, un village »

### **GESTION ET AMENAGEMENT DE SITES TOURISTIQUES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET EQUIPEMENTS TOURISTIQUES**

Projet voie verte du Lot

Chemins de Randonnée

Pôle de pleine nature

L'ensemble du site du Lac de Tolorme est géré via l'adhésion au Syndicat Mixte du Lac de Tolorme ( SYMLAT)

### **FORÊTS**

Dans le cadre de la Charte Forestière portée par le PETR (Pôle d'équilibre Territorial et Rural, Le Grand Figeac accorde des aides financières destinées aux propriétaires forestiers pour la gestion et la plantation forestière en complément des aides régionales. En 2024, 4 820 Euros ont été accordés à 3 propriétaires.

Extension du périmètre d'animation et des communes éligibles au dispositif d'aides : de 28 à 33 communes, surface concernée : 16 781 ha.

Le 28 Septembre 2024 a eu lieu la deuxième édition de la Foire Forestière au Lac du Tolorme sur 2 journées avec 1 500 visiteurs et 67 exposants.

### **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Élaboration du pilotage et de l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec apport d'un soutien méthodologique ou financier en vue du développement d'activités agricoles et de transformation de produits agricoles

### **CLIMAT**

Le Grand Figeac s'est doté d'un plan Climat-Air-Energie Territorial (PCEAT) dès 2019, dans l'objectif de devenir un territoire à énergie positive

Energies renouvelables : Projets d'installations sur le patrimoine du Grand Figeac

- Ombrières sur le Centre Technique Routier Mutualisé à l'Aiguille

- Etude pour l'installation de panneaux en toiture pour les centres techniques de Lacapelle Marival et de Cajarc

- Appel à projet et attribution pour des installations photovoltaïques au sol sur l'ancienne décharge d'Aynac.

- Lancement d'appel à projet pour la construction d'ombrières sur le parking d'Herbemols.

- Démarrage du chantier des ombrières photovoltaïques sur les parkings de la zone de l'Aiguille pour une production équivalente à la consommation de 1100 personnes.

Adoption d'une grille de sensibilité et d'analyse des projets photovoltaïques au sol en novembre 2024.

Lancement de la démarche d'élaboration de trajectoires d'adaptation au changement climatique

23 communes sont accompagnées, le service intervient aussi sur le patrimoine du Grand Figeac.

## **ACTION CULTURELLE**

La lecture publique , Le cinéma, sur ces deux points une augmentation des prêts et de fréquentation est à noter

- 2 Salles de cinéma Figeac, Capdenac-Gare
- 8 Médiathèques et une bibliothèque ambulante
- 3 Salles de spectacle
- 2 Centres Culturels
- 5 Ecoles de musique (614 élèves accueillis)

## **ANIMATION ET DEVELOPPEMENT**

- Le spectacle vivant
- Ateliers Arts visuels
- Graines de Moutards
- Vivre livre 5 et 6 Avril
- Résidence d'artistes
- Refonte du site internet de l'Astrolabe

## **PATRIMOINE ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

- Fonds de soutien au patrimoine vernaculaire pour 10 édifices
- Aménagement du site mémoriel de Gabaudet-Donnadieu
- Programme d'animation sur 35 communes
- 1944-2024-programmation culturelle et mémorielle

## **6-RPQS eau**

Le siaep de Capdenac dessert 2 500 habitants pour 1 560 abonnés soit 1.60 habitant par abonné.

L'eau distribuée est prélevée en souterrain, 238 431 m3 soit + 0.9% en 2024 par rapport à 2023.

L'achat d'eau a augmenté de 182.5% par rapport à 2023 pour 8 234 m3

Le volume d'eau vendu est de 139 933 m3 inférieur à 2023 de 10.3%

Le linéaire de conduites couvre 102.39 km – le taux moyen de renouvellement est de 0.18% contre 0.27 en 2023.

L'indice de qualité est de 100%

La vétusté du réseau se traduit par le manque d'épaisseur du lit sous conduite et de la colle des conduites PVC qui se désagrège.

Les CMV sont surveillés

Prévisions de travaux : Périmètre du puits du Bousquet – CMV – Réservoir de Vic

Le conseil valide à l'unanimité les éléments du rapport

## **7-RPQS Assainissement**

Le Siaep de Capdenac présente 267 abonnés à l'assainissement collectif pour 13 600 m3 de flux réparti sur 2 communes.

2 stations d'épuration sont en fonctionnement, une à St Félix 45 équivalent habitant et une à Capdenac au Soulié 40 équivalent habitant.

Le Syndicat est assisté techniquement sur les installations par la Saur (pas de délégué).

Le conseil valide à l'unanimité les éléments du rapport.

## **8-Piège photos pour dépôts sauvages**

Le maire rappelle l'opération menée avec le Syded pour prévenir les dépôts sauvages sur les zones des containers à déchets ménagers.

Elle consistait à installer un piège photos sur la zone muni d'un détecteur de mouvements enregistrant les dépôts aux containers ainsi qu'une affiche informant les usagers de la surveillance.

Plusieurs dépôts sauvages ont pu être appréhendés et la zone rendue plus propre.

Le maire propose d'investir dans du matériel afin d'effectuer une surveillance permanente.

Le conseil valide à l'unanimité.

## **9- Annexe charte de qualité Plus Beaux Villages de France suite à réexpertise**

Le Maire rappelle que la commune de Capdenac a été réexpertisée parmi les Plus Beaux Villages de France les 27 et 28 juin dernier.

Le Maire informe que la commission Qualité et Labellisation a pris la décision de confirmation du classement de Capdenac parmi les Plus Beaux Villages de France avec des recommandations concernant la mise en valeur du bâti privé, l'incitation aux piétons à la découverte ou re découverte du village par la signalétique, la végétalisation durable des espaces publics, le stationnement, la valorisation de l'appartenance aux PBVF, notamment sur les supports de communication.

Le Maire donne lecture de la Charte Qualité Patrimoine et Environnementale et propose son approbation.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition du Maire.

## **10-Comptabilité : DM opération 77**

Afin de régulariser les écritures comptables attachées à l'achat du tracteur et de l'épareuse jointe aux écritures de reprise de l'ancien matériel, il convient d'abonder en dépense l'opération 77 achat de matériel de 18 100 Euros prélevé à l'opération 70 Espaces Publics.

Le conseil valide à l'unanimité le virement de crédits.

## **11-Questions diverses**

- Livraison des cadeaux aux aînés le 11 décembre au matin pour une distribution le 13 décembre à la salle des fêtes
- Ouverture du marché aux truffes le 14 décembre sur le parvis de la tour de Modon
- Arbre de Noël du personnel et remise des médailles d'honneur le 18 décembre
- Vœux de la commune le 24 janvier 2026.

Le maire lève la séance à 21h50.

M. Guy BATHEROSSE, Maire

Annie IMBERT, secrétaire de séance